

**FORMULAIRE D'ADHESION/RENOUVELLEMENT
LA ROUE DE SECOURS**

3 rue marbeau 75116 paris france - 00 33 1 40 67 78 54 - 00 33 6 61 41 09 71 - 00 91 98 37 19 06 51
larouedesecours@free.fr - poullain.india@gmail.com

**bulletin à photocopier pour votre entourage amical, familial, professionnel
PARRAINAGE ET/OU SOUTIEN FINANCIER**

VERSEMENT ANNUEL MINIMUM DE BASE POUR UN PARRAINAGE : 170€ en 2015 après vote de l'A.G.

nom/prénom.....

adresse.....

.....

tél.....mob.....mail.....

ci-joint chèque de.....à l'ordre de **LA ROUE DE SECOURS**

- 1-pour le parrainage d'1 enfant
- 2-pour le parrainage de.....enfants
- 3-pour le parrainage d'1 enfant et un soutien financier
- 4-pour le parrainage de.....enfants et un soutien financier
- 5-pour un soutien financier

RAVER LES MENTIONS INUTILES

Virement de l'étranger UNIQUEMENT :

Agence : CIC Paris Saint Augustin 102 boulevard Haussmann 75382 Paris Cedex 08

IBAN FR76 3006 6106 3700 0202 7610 184 - Bank Identifieur Code CMCIFRPP -

PARRAINAGE D'UN ENFANT

Frais de scolarité pendant un an, y compris livres, cahiers, fournitures scolaires, droits d'admission et d'examen. Achat de l'uniforme, socquettes, chaussures, pull-over, lunch-box, bouteille isotherme, etc.

1 fois l'an vous recevrez une photo de votre filleul, le bilan financier en décembre.

3 fois l'an, vous recevrez un rapport de séjour détaillé, la photocopie du carnet scolaire, le tableau général des résultats scolaires, une carte postale de l'enfant, des photos illustrant nos activités.

SOUTIEN FINANCIER

Frais de location de la permanence locale, frais médicaux : consultations, médicaments, radios, examens de laboratoire, interventions chirurgicales et frais d'hospitalisation, vaccinations.

Fonctionnement du service de ramassage scolaire par 2 bus. Salaires des 2 surveillants, des 5 professeurs de cours de soutien quotidiens. Urgences sociales. Frais généraux.

Vous recevrez le bilan financier en décembre. 3 fois l'an envoi du rapport de séjour, tableau général des résultats scolaires, des photos illustrant nos activités.

FACILITES D'ENCAISSEMENT - RECU DE DON

Toute adhésion, toute participation financière, par chèque, virement ou espèces, donne lieu à un récépissé de don, déductible de votre déclaration d'impôt sur le revenu, valable pour les particuliers et les sociétés.

A tous, et tout au long de l'année : nous pouvons encaisser un chèque à une date ultérieure à celle de réception. Il vous suffit d'indiquer la date d'encaissement souhaitée à l'aide d'un post-it, agrafé sur le chèque (**délai : grand maximum 3 mois et reçu de don à la date d'encaissement**).

Pour les renouvellements de parrainage : la date ultime de renouvellement et d'encaissement de parrainage est fixée au 31 mars de chaque année (pour le renouvellement des nouvelles adhésions de l'année précédente, le renouvellement de cotisation est calculé au prorata de la date d'adhésion)